



Facturation de charges copropriétaire erronée

Par **philisa**, le **05/07/2015 à 20:59**

Bonjour,
depuis maintenant au moins 4 ans, les syndics successifs de l'immeuble dans lequel nous sommes copropriétaires nous attribuent par erreur dans les relevés de charges un lot qui ne nous appartient pas (il s'agit d'une cave);
nous avons tout fait, par courrier, par lettre RAR, en retenant systématiquement une partie de ce que nous devons en règlement;
toutefois, rien ne change et, en attendant, nous ne pouvons solder aucun exercice avec nos locataires;
nous souhaitons savoir quelle est la démarche à suivre pour obtenir enfin satisfaction.
Avec nos remerciements sincères pour votre réponse;
cordialement.